



# Colmar

**Conservatoire à rayonnement départemental**

**8 Rue Chauffour – 68000 Colmar**

**03 89 41 67 96**

**conservatoire.colmar.fr**

Administration : [administrationconservatoire@colmar.fr](mailto:administrationconservatoire@colmar.fr), 03 89 41 82 22

Scolarité : [scolariteconservatoire@colmar.fr](mailto:scolariteconservatoire@colmar.fr), 03 89 41 82 20

Communication : [communicationconservatoire@colmar.fr](mailto:communicationconservatoire@colmar.fr), 03 89 41 82 21

## RENTRÉE 2019



### Pour tous :

<i>Les dates à ne pas rater</i>	<i>p. 2</i>
<i>Tarifs</i>	<i>p. 3</i>
<i>Planning de formation musicale</i>	<i>pp. 13-14</i>
<i>Planning de chorale</i>	<i>p. 15</i>
<i>Choix des horaires d'instrument</i>	<i>p. 16</i>
<i>Jours de présence des professeurs</i>	<i>p. 17</i>
<i>Informations pratiques</i>	<i>p. 18</i>

### Nouveaux élèves :

*Informations*

*pp. 4-8*

### Elèves réinscrits au conservatoire :

*Informations*

*pp. 9-12*

# LES DATES A NE PAS RATER

## ***Nouveaux élèves :***

**Mercredi 4 septembre à 14h :**

Rencontre **obligatoire** avec les professeurs d'instrument  
et test d'entrée pour les nouveaux élèves ne l'ayant pas passé en juin

**Mercredi 4 septembre entre 14h et 16h :**

Test de **Formation Musicale**  
uniquement pour les élèves ayant déjà une pratique instrumentale et n'ayant pas passé ce test en juin  
*Salles de FM*

**Mercredi 4 septembre de 16h à 18h :**

Test d'entrée des 3 orchestres : cordes, annexe 9

**Jeudi 5 septembre midi :**

Dernier délai pour rendre les talons-réponse avec choix d'horaires d'éveil, FM et chorale

**A partir du vendredi 6 septembre au soir :**

Affichage du nom du professeur de votre enfant et  
affichage des horaires d'éveil, FM et chorale par niveau et par ordre alphabétique  
*Cage d'escalier et sur [conservatoire.colmar.fr](http://conservatoire.colmar.fr)*  
**(aucun horaire ne sera donné par téléphone)**

**Samedi 7 septembre de 14h à 17h :**

Permanence pour ajustements d'horaires d'éveil, FM et chorale  
*Salle 202*

**Samedi 7 septembre après-midi :**

**Pour tous les élèves** Choix de l'horaire de cours d'instrument voir page 16

## ***Elèves réinscrits au conservatoire :***

**Mercredi 4 septembre de 16h à 18h :**

Test d'entrée dans les 3 orchestres pour les instruments à cordes

**Jeudi 5 septembre midi :**

Dernier délai pour rendre les talons-réponse avec choix d'horaires éveil, FM et chorale

**A partir du vendredi 6 septembre au soir :**

Affichage des horaires d'éveil, FM et chorale par niveau et par ordre alphabétique  
*Cage d'escalier et sur [conservatoire.colmar.fr](http://conservatoire.colmar.fr)*  
**(aucun horaire ne sera donné par téléphone)**

**Samedi 7 septembre de 14h à 17h :**

Permanence pour ajustements d'horaires d'Eveil, FM et Chorale  
*Salle 202*

**Samedi 7 septembre après-midi :**

**Pour tous les élèves** Choix de l'horaire de cours d'instrument voir page 16



**Mardi 10 septembre : *Début des cours***

## DROITS DE SCOLARITE DU CONSERVATOIRE 2019-2020 (tarifs trimestriels, inscription à l'année)



	FORMULES	Disciplines tarifées	COLMARIENS			Boursiers colmariens non imposables*	COMMUNES DE COLMAR AGGLO			COMMUNES HORS COLMAR AGGLO		
			Normal Adulte / 1 <sup>er</sup> enfant	2 <sup>ème</sup> enfant (-40 %)	3 <sup>ème</sup> enfant (-60 %)	-45%	Normal Adulte / 1 <sup>er</sup> enfant	2 <sup>ème</sup> enfant (-40 %)	3 <sup>ème</sup> enfant (-60 %)	Normal Adulte / 1 <sup>er</sup> enfant	2 <sup>ème</sup> enfant (-40 %)	3 <sup>ème</sup> enfant (-60 %)
A	DISCIPLINE COLLECTIVE SEULE ou DISCIPLINE COMPLEMENTAIRE	Théâtre, Éveil musical, Direction de chœur, Formation musicale, Musique de chambre, Analyse, Écriture, GMAO, Orchestration ou Harmonie au clavier, Piano complémentaire	120 €	72 €	48 €	66 €	206 €	123 €	83 €	213 €	128 €	86 €
B	CURSUS INSTRUMENTAL ou HORS CURUS avec cours d'instrument individuel	Instrument + formation musicale + pratique collective (orchestre ou chorale)	239 €	142 €	95 €	131 €	402 €	241 €	160 €	425 €	255 €	170 €
C	EVEIL INSTRUMENTAL ou ATELIER INSTRUMENTAL ou CHANT MUSIQUES ACTUELLES	Éveil instrumental = cours d'instrument + cours d'éveil musical Atelier Instrumental (hors cursus à partir de fin de 2 <sup>ème</sup> cycle)	199 €	119 €	80 €	109 €	339 €	203 €	136 €	350 €	210 €	140 €
D	PARTICIPATION A UN ENSEMBLE	Chœur adultes, Ensemble de Jazz, Ensembles ou orchestre 3 <sup>ème</sup> cycle	43 €			Tarif Normal	64 €			67 €		
E	CHORALE SANS AUTRE PRATIQUE ou COURS DE FORMATION MUSICALE ADULTE SEUL	Chorale enfants ou adolescents, FM adultes	17 €	10 €	7 €	Tarif Normal	27 €	16 €	10 €	28 €	16 €	11 €

FRAIS DE DOSSIER pour toute première inscription : 30 €

LOCATION D'INSTRUMENT par trimestre : 60 € (violin, alto, violoncelle), 80 € (autres instruments)

**\*Conditions pour bénéficier du tarif boursier de la Ville de Colmar (45% de réduction) :** - Être domicilié à Colmar et être non imposable

- Retirer un dossier de demande de bourse au secrétariat du conservatoire et le lui retourner dûment rempli accompagné de l'avis d'imposition pour le 15 octobre 2019

**N.B.** : produire un certificat de non-imposition pour l'année N-1, avis comportant la mention « Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu », critère apprécié avant imputation des réductions et crédits d'impôt.

- L'ordre des enfants est fonction de leur âge. Le premier enfant est le plus âgé et il paie le tarif « Normal ».
- Seule l'adresse du responsable légal de l'élève est valable.
- Certaines communes environnantes offrent une subvention aux élèves inscrits au conservatoire de Colmar, se renseigner auprès de sa mairie

**L'inscription est pour une année scolaire. Le paiement par trimestre est une facilité. Toute année commencée est due en entier**, notamment en cas d'inscription tardive ou de départ prématuré sauf cas de force majeure prévu dans le règlement intérieur. Paiement à la Trésorerie de Colmar Municipale (Cité administrative, Bât.J, 3 rue Fleischhauer, 68026 COLMAR cedex), au comptant ou par chèque bancaire à l'ordre de la Trésorerie de Colmar Municipale. Les chèques vacances sont admis.

Les absences pour cause de maladie ne peuvent en aucun cas entraîner une réduction de tarif. Seule l'absence d'un professeur (sans que ses cours ne soient remplacés) pour un mois ou plus, sera prise en compte pour une éventuelle réduction. **Tout arrêt au CRD doit être signalé par écrit et motivé à la directrice.**

# NOUVEAUX ELEVES

Votre enfant souhaite débiter cette année les cours au conservatoire.

Le cursus des études comprend :

1. un cours d'instrument
2. un cours obligatoire de formation musicale
3. un cours obligatoire de pratique collective (chorale, ensemble, orchestre...).

## 1. INSTRUMENT

Tous les nouveaux élèves, débutants ou non, doivent obligatoirement se présenter à 2 rendez-vous :

➤ **1<sup>er</sup> rendez-vous : Mercredi 4 septembre à 14h**

- **Pour les débutants et les élèves ayant passé le test en juin** : confirmation de l'inscription et première prise de contact avec le professeur.
- **Pour les élèves ayant déjà une pratique instrumentale et n'ayant pas passé le test en juin** : présentation de 2 œuvres au choix, de styles et de caractères différents (sans les reprises).

INSTRUMENT	SALLE
Accordéon	Salle 104
Alto	Salle 101
Basson	Salle 206
Clarinette	Salle 108
Contrebasse	Annexe 2
Flûte à bec	Annexe 10
Flûte traversière	Annexe 9
Guitare	Annexe 11
Harpe	Annexe 1
Hautbois	Salle 209
Musiques actuelles	Annexe 11
Percussions	Salle de percussions
Piano	Salle Timken
Saxophone	Salle 210
Trompette	Caveau
Violon	Annexe 8
Violoncelle	Annexe 7

Le conservatoire de Colmar reconnaît les équivalences de niveaux pour les élèves en provenance d'autres CRR ou CRD. En raison du nombre de places, ceux-ci doivent néanmoins se présenter au test sous peine de ne pas être admis dans la classe d'instrument choisie.

➤ **2<sup>e</sup> rendez-vous : Samedi 7 septembre après-midi**

**Choix de l'horaire de cours** avec le professeur (salle et heure : voir page 16).

## 2. FORMATION MUSICALE

- Les cours de **1C1 + chorale** et **1C2 + chorale** sont regroupés en **une seule séance** à raison d'1h de FM et 30 minutes de chorale (« petites voix »), pris en charge par un seul professeur qui, pour des raisons pratiques, restera dans la même salle. Le niveau 1C1 est accessible aux enfants de 7 à 9 ans.
- Le cours de **FM adultes** est assuré par Martine Weiss tous les premiers samedis du mois de 10h30 à 12h30 et ouvert aux débutants cette année.
- Le **cours 1C12** est ouvert aux enfants et aux adolescents **débutants** âgés **de 10 à 14 ans**. Le programme couvre celui des niveaux 1C1 et 1C2. Ce cours d'une durée d'1h est accessible aux élèves inscrits en cursus traditionnel instrumental ou vocal.

Choisissez sur le planning pp. **13-14**, par ordre de préférence, 2 horaires.

Inscrivez les 2 horaires choisis sur les talons-réponses, à retourner au secrétariat (même si l'élève est en liste d'attente en instrument).

➤ *Exemple :*

Niveau FM : **1C1**

Choix 1 : **B**

Choix 2 : **D**

Les enfants débutants s'inscrivent en 1C1 **sans passer de test**.

Les élèves ayant déjà une pratique de la formation musicale doivent **obligatoirement** se présenter à un test afin de déterminer leur niveau. L'admission au conservatoire ne dépend pas du résultat du test. Tout élève admis en classe d'instrument est automatiquement admis en FM.

Le test consiste en un chant au choix de l'élève, par cœur et avec paroles et a lieu

**Mercredi 4 septembre de 14h à 16h**  
**salles de Formation Musicale (2ème étage à gauche)**

A l'issue du test, les professeurs de FM indiqueront à l'élève le cours dans lequel il doit s'inscrire.

## 3. CHORALE

La chorale est obligatoire de 7 à 11 ans, sauf si l'élève fait déjà partie de : l'orchestre symphonique des enfants ou des jeunes, l'harmonie junior, l'ensemble de cuivres, l'ensemble de flûtes à bec, l'ensemble de trompettes, l'ensemble de bassons, l'ensemble de harpes, la musique de chambre ou le jazz.

**Attention** : pour valider un diplôme, une pratique collective est obligatoire (chorale ados ou adultes, orchestre, musique de chambre, jazz, musiques actuelles, ensemble, etc.).

Les élèves ayant une pratique musicale collective à l'extérieur du conservatoire ne sont pas tenus de participer à la chorale. Il leur est demandé de fournir une attestation du responsable de l'ensemble.

Choisissez sur le planning p. **15**, par ordre de préférence, 2 horaires correspondant à l'âge de l'élève. Inscrivez les 2 horaires choisis sur les talons-réponses.

➤ Exemple pour un enfant de 9 ans inscrit en chorale :

Choix 1 : **B1** - Choix 2 : **B2**

Tout talon ne comportant pas 2 choix de FM  
et 2 choix de chorale ne sera pas pris en considération

**Dernier délai pour déposer les talons-réponses au conservatoire :**  
jeudi 5 septembre à midi

**Affichage des horaires de formation musicale et chorale  
par niveau et par ordre alphabétique :**  
à partir du vendredi 6 septembre au soir dans la cage d'escalier du conservatoire  
*(aucun horaire ne sera donné par téléphone !)*

**Si les horaires affichés ne conviennent pas,  
une permanence a lieu pour ajuster les horaires :**  
samedi 7 septembre de 14h à 17h, salle 202



**Rappel :**

Le **chœur spécialisé** regroupe les choristes de 9-12 ans motivés, le lundi de 17h15 à 18h30.

**Test d'entrée** (pour confirmer la santé vocale et la motivation) :

**lundi 9 septembre entre 17h15 et 18h30, salle Timken**

(merci de choisir un créneau de 10 minutes en appelant le 03 89 41 82 20)

**CHŒUR D'ADULTES**

<b>Chœur féminin</b>	<b>Répétition hebdomadaire :</b> lundi de 19h15 à 20h30, salle Timken	<b>Test d'aptitude pour les nouveaux : s'inscrire au secrétariat pour l'horaire de passage (par tranches de 10 min. et en fonction des places disponibles dans les différents pupitres) :</b>  lundi 2 septembre de 19h à 21h, salle Timken : préparer un chant (peu importe le style). Le test comporte quelques vocalises, un chant au choix, un petit moment de travail vocal.	<b>1<sup>er</sup> cours :</b> lundi 16 septembre
<b>Chœur mixte Trajectoires</b>	<b>Répétition hebdomadaire :</b> lundi de 20h45 à 22h, salle Timken		<b>1<sup>er</sup> cours :</b> lundi 16 septembre  <b>Après-midi de répé :</b> lundi 11 novembre de 15h à 19h

## CHANT CLASSIQUE

Le professeur Chantal Studer accueillera les candidats pour un entretien/audition dans la semaine du 9 au 15 septembre. Les candidat(e)s sont invité(e)s à prendre rendez-vous avec elle à partir du lundi 26 août par mail : [chantalstuder@orange.fr](mailto:chantalstuder@orange.fr), en indiquant leurs disponibilités pour l'entretien. L'examen d'entrée aura lieu fin septembre (date, heure et lieu à préciser ultérieurement).

Les candidat(e)s présenteront deux airs :

- un premier morceau imposé par le professeur
- un air de leur choix présenté par cœur (prière de ramener lors de l'entretien un exemplaire de la partition pour la pianiste).

## CHANT MUSIQUES ACTUELLES

*Public* : adultes et/ou adolescents à partir de 12 ans

*Niveau requis* : débutant ou confirmé

Pour les nouveaux élèves : audition/rencontre et choix de l'horaire de cours avec le professeur Sarah Jamali **jeudi 5 septembre** entre 15h30 et 17h30, annexe 4 au conservatoire.

## JAZZ

Des ateliers jazz sont proposés gratuitement aux élèves instrumentistes et chanteurs du conservatoire. Un niveau minimum de 2<sup>e</sup> cycle 1<sup>e</sup> année est exigé. *Pour les chanteurs : audition obligatoire avec le professeur Giulio Rubino.*

*Des cours de jazz CHAM sont proposés le jeudi de 17h à 18h.*

Horaires de cours : **lundi et jeudi de 18h à 20h30** (selon niveaux)

*de 18h à 19h : atelier et déchiffrage*

*de 19h à 20h30 : formation de groupe selon les élèves présents (solo, duo, trio, quartette...)*

Début des cours : **jeudi 12 septembre**, salle de percussions

## MUSIQUES ACTUELLES

Les ateliers de musiques actuelles se déroulent au conservatoire à raison d'1h30 par semaine et sont ouverts gratuitement aux élèves instrumentistes et chanteurs du conservatoire ayant au minimum un niveau de 2<sup>e</sup> cycle.

## MUSIQUE DE CHAMBRE

Les cours de musique de chambre sont ouverts aux élèves à partir du 3<sup>e</sup> cycle court (COA). Chaque élève a droit à un cursus complet et gratuit de musique de chambre, à raison d'une heure de cours maximum par semaine.

Mise en place des horaires et formation des différents groupes :

**lundi 2 septembre à 18h**

salle 204 avec M. Cattez, coordonnateur de musique de chambre

## MUSIQUE D'ENSEMBLE

Certains professeurs proposent des ensembles de classes. Les horaires et dates de répétitions seront communiqués aux élèves concernés lors de la mise en place de l'emploi du temps.

**ORCHESTRES**

La participation aux orchestres est obligatoire pour les cordes et les vents. Les élèves intègrent l'orchestre sur proposition du professeur. La participation à un ensemble ou à un cours de musique d'ensemble ou de musique de chambre ne dispense pas de la participation à l'orchestre.

Test d'entrée pour les instruments à **cordes** uniquement : mercredi 4 septembre, de 16h à 18h, annexe 9.

Orchestres	Créneaux des répétitions	1 <sup>e</sup> répétition	Stage de travail
Orchestre Symphonique M. Cattez	Vendredi de 18h30 à 21h	Vendredi 6 septembre	A définir à la rentrée
Orchestre Symphonique des Jeunes M. Cattez	Mercredi de 17h à 19h	Mercredi 11 septembre	du 21 au 26 octobre 2019, La Bresse  <i>Réunion d'info pour les parents :</i> mardi 10 septembre à 20h, salle Timken
Orchestre Symphonique des Enfants M. Murschel	Samedi de 10h30 à 11h30	Samedi 14 septembre	WE du 12 et 13 octobre 2019 à Luttenbach (à confirmer à la <u>rentrée</u> )  <i>Réunion d'info pour les parents :</i> à définir à la rentrée
Les petits archets	Mercredi de 13h à 14h	Mercredi 6 novembre	
Harmonie junior M. Spannagel	Samedi de 12h30 à 13h30	Samedi 14 septembre	WE du 7 et 8 mars 2020 à Luttenbach

**DEBUT DES COURS :  
MARDI 10 SEPTEMBRE**



# **ELEVES REINSCRITS AU CONSERVATOIRE**

Votre enfant était déjà élève au conservatoire l'an dernier. La réinscription est automatique.  
Il vous reste uniquement à choisir les horaires d'instrument, de formation musicale et de chorale.  
Si votre enfant débute un **nouvel instrument** au conservatoire, il devra se présenter aux 2 rendez-vous obligatoires (v. page 4).

## **ELEVES PASSANT DE L'ÉVEIL MUSICAL A L'INSTRUMENT :**

Si votre enfant était **en éveil musical** l'an dernier et **débute l'instrument** cette année, il devra se présenter aux 2 rendez-vous obligatoires : v. page 6.

## **INSTRUMENT ET CHANT CLASSIQUE :**

Vous choisirez l'horaire de cours avec le professeur **samedi 7 septembre après-midi** (salle et heure : voir page 16).

## **CHANT MUSIQUES ACTUELLES :**

Choix de l'horaire de cours avec le professeur Sarah Jamali **jeudi 5 septembre** entre 15h30 et 17h30, annexe 4 au conservatoire.

## **FORMATION MUSICALE :**

- Les cours de **1C1 + chorale** et **1C2 + chorale** sont regroupés en **une seule séance** à raison d'1h de FM et 30 minutes de chorale (« petites voix »), pris en charge par un seul professeur qui, pour des raisons pratiques, restera dans la même salle. Le niveau 1C1 est accessible aux enfants de 7 à 9 ans.
- Le cours de **FM adultes** est assuré par Martine Weiss tous les premiers samedis du mois de 10h30 à 12h30 et ouvert aux débutants cette année.
- Le **cours 1C12** est ouvert aux enfants et aux adolescents **débutants** âgés **de 10 à 14 ans**. Le programme couvre celui des niveaux 1C1 et 1C2. Ce cours d'une durée d'1h est accessible aux élèves inscrits en cursus traditionnel instrumental ou vocal.

Choisissez sur le planning pp. **13-14**, par ordre de préférence, 2 horaires.  
Inscrivez les 2 horaires choisis sur les talons-réponses, à retourner au secrétariat (même si l'élève est en liste d'attente en instrument).

➤ *Exemple :*

*Niveau FM : 1C1*

*Choix 1 : B*

*Choix 2 : D*

Les enfants débutants s'inscrivent en 1C1 **sans passer de test**.

Les enfants inscrits en éveil 1C1 l'an dernier s'inscrivent en 1C2.

## **CHORALE :**

La chorale est obligatoire de 7 à 11 ans, sauf si l'élève fait déjà partie de : l'orchestre symphonique des enfants ou des jeunes, l'harmonie junior, le chœur de flûtes Phénix, l'ensemble de cuivres, l'ensemble de flûtes à bec, l'ensemble de trompettes, l'ensemble de bassons, l'ensemble de harpes, la musique de chambre ou le jazz.

**Attention** : après 11 ans, pour valider un diplôme, une pratique collective est obligatoire (chorale ados ou adultes, orchestre, musique de chambre, jazz, musiques actuelles, ensemble, etc.).

Les élèves ayant une pratique musicale collective à l'extérieur du conservatoire ne sont pas tenus de participer à la chorale. Il leur est demandé de fournir une attestation du responsable de l'ensemble.

Comme pour la FM, choisissez, par ordre de préférence, 2 horaires sur le planning p. 16. Inscrivez les 2 horaires choisis sur les talons-réponses.

➤ *Exemple pour un enfant de 9 ans inscrit en chorale :*

*Choix 1 : **B1** - Choix 2 : **B2***

Tout talon ne comportant pas 2 choix de FM  
et 2 choix de chorale ne sera pas pris en considération

**Dernier délai pour déposer les talons-réponses au conservatoire :**  
jeudi 5 septembre midi

**Affichage des horaires de formation musicale et chorale  
par niveau et par ordre alphabétique :**  
à partir du vendredi 6 septembre au soir dans la cage d'escalier du conservatoire  
(aucun horaire ne sera donné par téléphone !)

**Si les horaires affichés ne conviennent pas,  
une permanence a lieu pour ajuster les horaires :**  
samedi 7 septembre de 14h à 17h, salle 202



### **Rappel :**

Le **chœur spécialisé** regroupe les choristes de 9-12 ans motivés, le lundi de 17h15 à 18h30.

**Test d'entrée** (pour confirmer la santé vocale et la motivation) :  
**lundi 9 septembre entre 17h15 et 18h30, salle Timken**  
(merci de choisir un créneau de 10 minutes en appelant le 03 89 41 82 20)

## CHŒUR D'ADULTES

Nouveau professeur en cours de recrutement, dates et heures confirmées à la rentrée

<b>Chœur féminin</b>	<b>Répétition hebdomadaire :</b> lundi de 19h15 à 20h30, salle Timken	<b>1<sup>er</sup> cours :</b> lundi 16 septembre
<b>Chœur mixte Trajectoires</b>	<b>Répétition hebdomadaire :</b> lundi de 20h45 à 22h, salle Timken	<b>1<sup>er</sup> cours :</b> lundi 16 septembre  Après-midi de répétition : lundi 11 novembre de 15h à 19h

## JAZZ

Des ateliers jazz sont proposés gratuitement aux élèves instrumentistes et chanteurs du conservatoire. Un niveau minimum de 2<sup>e</sup> cycle 1<sup>e</sup> année est exigé. *Pour les chanteurs : audition obligatoire avec le professeur Giulio Rubino.*

*Des cours de jazz CHAM sont proposés le jeudi de 17h à 18h.*

Horaires de cours : **lundi et jeudi de 18h à 20h30** (selon niveaux)  
*de 18h à 19h : atelier et déchiffrage*  
*de 19h à 20h30 : formation de groupe selon les élèves présents (solo, duo, trio, quartette...)*  
 Début des cours : **jeudi 12 septembre**, salle de percussions

## MUSIQUES ACTUELLES

Les ateliers de musiques actuelles se déroulent au conservatoire à raison d'1h30 par semaine et sont ouverts gratuitement aux élèves instrumentistes et chanteurs du conservatoire ayant au minimum un niveau de 2<sup>e</sup> cycle.

## MUSIQUE DE CHAMBRE

Les cours de musique de chambre sont ouverts aux **élèves à partir du 3<sup>e</sup> cycle court (COA)**. Les élèves de 3<sup>e</sup> cycle sont prioritaires. Chaque élève a droit à un cursus complet et gratuit de musique de chambre, à raison d'une heure de cours maximum par semaine.

**Mise en place des horaires et formation des groupes :**  
**lundi 2 septembre à 18h**  
 salle 204 avec M. Cattez

## MUSIQUE D'ENSEMBLE

Certains professeurs proposent des ensembles de classes. Les horaires et dates de répétitions seront communiqués aux élèves concernés lors de la mise en place de l'emploi du temps.

**ORCHESTRES**

La participation aux orchestres est obligatoire pour les cordes et les vents. Les élèves intègrent l'orchestre sur proposition du professeur. La participation à un ensemble ou à un cours de musique d'ensemble ou de musique de chambre ne dispense pas de la participation à l'orchestre.

Test d'entrée pour les instruments à **cordes** uniquement : mercredi 4 septembre, de 16h à 18h, annexe 9.

Orchestres	Créneaux des répétitions	1 <sup>e</sup> répétition	Stage de travail
Orchestre Symphonique	Vendredi de 18h30 à 21h	Vendredi 6 septembre	A définir à la rentrée
Orchestre Symphonique des Jeunes	Mercredi de 17h à 19h	Mercredi 11 septembre	du 21 au 26 octobre 2019, La Bresse  <i>Réunion d'info pour les parents :</i> mardi 10 septembre à 20h, salle Timken
Orchestre Symphonique des Enfants	Samedi de 10h30 à 11h30	Samedi 14 septembre	WE du 12 et 13 octobre 2019 à Luttenbach <u>(à confirmer à la rentrée)</u>  <i>Réunion d'info pour les parents :</i> à définir à la rentrée
Les petits archets	Mercredi de 13h à 14h	Mercredi 6 novembre	
Harmonie junior	Samedi de 12h30 à 13h30	Samedi 14 septembre	WE du 7 et 8 mars 2020 à Luttenbach

**DEBUT DES COURS :  
MARDI 10 SEPTEMBRE**

**PLANNING DES COURS DE FORMATION MUSICALE  
ANNEE SCOLAIRE 2019-2020**

1<sup>er</sup> CYCLE

			<u>Nom du professeur</u>	<u>Salle</u>
<b><u>1C1 (cours groupés avec la chorale « Petites Voix »)</u></b>				
A	Lundi	16h40 à 18h10	M. Weiss	école maîtrisienne
B	Mardi	16h45 à 18h15	M. Weiss	202
C	Mercredi	10h30 à 12h	J. Schmittbiel	annexe 4
D	Mercredi	13h15 à 14h45	M. Weiss	202
<b><u>1C2 (cours groupés avec la chorale « Petites Voix »)</u></b>				
A	Mercredi	9h à 10h30	J. Schmittbiel	annexe 4
B	Mercredi	10h45 à 12h15	M. Weiss	202
C	Mercredi	14h45 à 16h15	M. Weiss	202
D	Vendredi	16h30 à 18h	M. Weiss	école maîtrisienne
<b><u>1C3</u></b>				
A	Mardi	16h40 à 17h55	E. Muhlmeyer	201
B	Mercredi	10h15 à 11h30	E. Muhlmeyer	201
C	Vendredi	16h40 à 17h55	E. Muhlmeyer	201
D	Samedi	9h à 10h15	MDN. Nonnet	annexe 4
<b><u>1C4</u></b>				
A	Mardi	16h40 à 17h55	C. Sauret	204
B	Mercredi	10h15 à 11h30	C. Sauret	204
C	Jeudi	16h40 à 17h55	C. Sauret	202
D	Samedi	9h à 10h15	C. Sauret	202
E	Samedi	10h15 à 11h30	MDN. Nonnet	annexe 4
<i>Les élèves jouant dans l'orchestre symphonique des enfants sont prioritaires pour s'inscrire dans le cours 1C4 D du samedi.</i>				
<b><u>1C12 (débutants de 10 à 14 ans) : un seul horaire, PAS DE TALON-REPONSE</u></b>				
	Mercredi	16h30 à 17h30	M. Weiss	202
<b><u>Cours adultes (tous les 1ers samedis du mois) : un seul horaire, PAS DE TALON-REPONSE</u></b>				
	Samedi	10h30 à 12h30	M. Weiss	204

2<sup>ème</sup> CYCLE

**2C1**

<b>A</b>	Mercredi	13h30 à 15h	A. Gary	annexe 4
<b>B</b>	Mercredi	16h à 17h30	E. Muhlmeyer	201
<b>C</b>	Samedi	9h à 10h30	E. Muhlmeyer	201

*Les élèves jouant dans l'orchestre symphonique des enfants sont prioritaires pour s'inscrire dans les cours de 2C1 du samedi.*

**2C2**

<b>A</b>	Mercredi	14h à 15h30	C. Sauret	204
<b>B</b>	Vendredi	17h à 18h30	C. Sauret	202
<b>C</b>	Samedi	10h15 à 11h45	C. Sauret	202

**2C3**

<b>A</b>	Mercredi	13h45 à 15h45	E. Muhlmeyer	201
<b>B</b>	<del>Mercredi</del>	<del>16h à 18h</del> — COURS SUPPRIME	<del>C. Sauret</del>	<del>204</del>
<b>C</b>	Samedi	10h30 à 12h30	E. Muhlmeyer	201
<b>D</b>	Mardi	18h à 20h	C. Sauret	204

3<sup>ème</sup> CYCLE

**3C1**

<b>A</b>	Mardi	17h30 à 19h30	J. Schmittbiel	annexe 4
<b>B</b>	Mercredi	16h à 18h	C. Sauret	204

**3C2**

<b>A</b>	Mercredi	18h à 20h	E. Muhlmeyer	201
<b>B</b>	Vendredi	18h à 20h	E. Muhlmeyer	201

**CYCLE SPECIALISE :**

***un seul horaire, PAS DE TALON-REPONSE***

**Analyse/audition**

Lundi	18h à 20h	M. Kennel	201
-------	-----------	-----------	-----

**Chant/rythme**

Mardi	18h à 20h	E. Muhlmeyer	201
-------	-----------	--------------	-----

**ANALYSE (un seul horaire, PAS DE TALON-REPONSE)**

Jeudi	17h30 à 19h30	D. Baysang	204
-------	---------------	------------	-----

## BULLETIN-REPONSE - FORMATION MUSICALE

### 1<sup>er</sup> enfant :

NOM de l'élève..... Prénom ..... Age .....

Adresse complète.....  
..... Tél .....

Etablissement scolaire et classe à la rentrée 2019 : .....

Nombre d'enfants au conservatoire .....

**NIVEAU FM :** 1C1  1C2  1C3  1C4  2C1  2C2  2C3  3C1  3C2

(1C12, FM adultes, cycle spécialisé : un seul horaire, PAS DE TALON-REPONSE)

**Choix 1 :** A  B  C  D  E

**Choix 2 :** A  B  C  D  E



### 2<sup>ème</sup> enfant :

NOM de l'élève..... Prénom ..... Age .....

Adresse complète.....  
..... Tél .....

Etablissement scolaire et classe à la rentrée 2019 : .....

Nombre d'enfants au conservatoire .....

**NIVEAU FM :** 1C1  1C2  1C3  1C4  2C1  2C2  2C3  3C1  3C2

(1C12, FM adultes, cycle spécialisé : un seul horaire, PAS DE TALON-REPONSE)

**Choix 1 :** A  B  C  D  E

**Choix 2 :** A  B  C  D  E



### 3<sup>ème</sup> enfant :

NOM de l'élève..... Prénom ..... Age .....

Adresse complète.....  
..... Tél .....

Etablissement scolaire et classe à la rentrée 2019 : .....

Nombre d'enfants au conservatoire .....

**NIVEAU FM :** 1C1  1C2  1C3  1C4  2C1  2C2  2C3  3C1  3C2

(1C12, FM adultes, cycle spécialisé : un seul horaire, PAS DE TALON-REPONSE)

**Choix 1 :** A  B  C  D  E

**Choix 2 :** A  B  C  D  E

**PLANNING DES CHORALES  
ANNEE SCOLAIRE 2019-2020**

**7-8 ans (Petites voix) : cours regroupés avec les cours de formation musicale 1C1 et 1C2  
(remplir uniquement le talon-réponse de formation musicale SVP)**

			<u>Nom du professeur</u>	<u>Salle</u>
<b><u>9-11 ans (Chœurs d'enfants)</u></b>				
<b>B1</b>	Lundi	18h15 à 19h	Mme Weiss	Ecole maîtrisienne
<b>B2</b>	Mercredi	11h45 à 12h30	Mme Lambert	Timken

**9-12 ans (Chœur d'enfants spécialisé) : pour le test d'entrée, choisir un créneau de 10 min. au secrétariat**

<b>B3</b>	Lundi	17h15 à 18h30	Mme Nonnet	Timken
-----------	-------	---------------	------------	--------

**11-15 ans (Chœur d'adolescents)**

<b>C</b>	Vendredi	18h05 à 19h	Mme Weiss	école maîtrisienne
----------	----------	-------------	-----------	--------------------



## BULLETIN-REPONSE - CHORALE

### 1<sup>er</sup> enfant :

NOM de l'élève..... Prénom ..... Age .....

Adresse complète.....

..... Tél .....

Etablissement scolaire et classe à la rentrée 2019 : .....

Nombre d'enfants au conservatoire .....

#### Choix 1 :

9-11 ans (chœurs d'enfants) B1  B2

9-12 ans (chœur d'enfants spécialisé) B3

11-15 ans (chœur d'adolescents) C

#### Choix 2 :

9-11 ans (chœurs d'enfants) B1  B2

9-12 ans (chœur d'enfants spécialisé) B3

11-15 ans (chœur d'adolescents) C



### 2<sup>ème</sup> enfant :

NOM de l'élève..... Prénom ..... Age .....

Adresse complète.....

..... Tél .....

Etablissement scolaire et classe à la rentrée 2019 : .....

Nombre d'enfants au conservatoire .....

#### Choix 1 :

9-11 ans (chœurs d'enfants) B1  B2

9-12 ans (chœur d'enfants spécialisé) B3

11-15 ans (chœur d'adolescents) C

#### Choix 2 :

9-11 ans (chœurs d'enfants) B1  B2

9-12 ans (chœur d'enfants spécialisé) B3

11-15 ans (chœur d'adolescents) C



### 3<sup>ème</sup> enfant :

NOM de l'élève..... Prénom ..... Age .....

Adresse complète.....

..... Tél .....

Etablissement scolaire et classe à la rentrée 2019 : .....

Nombre d'enfants au conservatoire .....

#### Choix 1 :

9-11 ans (chœurs d'enfants) B1  B2

9-12 ans (chœur d'enfants spécialisé) B3

11-15 ans (chœur d'adolescents) C

#### Choix 2 :

9-11 ans (chœurs d'enfants) B1  B2

9-12 ans (chœur d'enfants spécialisé) B3

11-15 ans (chœur d'adolescents) C

# CHOIX DES HORAIRES D'INSTRUMENT



## Samedi 7 septembre à 13h

M. BOUVERET - violon

Salle Timken

## Samedi 7 septembre à 14h

Mme BASTIAN - flûte à bec

Annexe 10

M. CATTEZ - alto

Salle 204

Mme FRIES - violoncelle

Annexe 4

Mme GARSAULT - piano

Salle 212

Mme GARY - harpe

Caveau

M. JENSEN et M. LESAGE- percussions

Annexe 8

M. MARQUES - basson

Annexe 7

Mme OSSWALD - violon

Salle 201

Mme PAOLACCI - flûte traversière

Annexe 9

M. RUBINO - contrebasse, guitare basse

Salle Ravel

## Samedi 7 septembre à 15h

Mme COMTET - piano

Salle Timken

Mme DUGARDIN – clarinette

Annexe 7

M. HODAPP - trompette

Caveau

M. LOING - piano

Annexe 8

M. MENARD - trompette

Petit Caveau

M. MURSCHEL - tuba

Salle 209

Mme NICOLAS - hautbois

Salle 204

## Samedi 7 septembre à 16h

Mme BAYSANG - écriture,  
harmonie au clavier, GMAO, orchestration

Salle 206

Mme CIOBANU - piano

Annexe 8

Mme FROEHLI - violon

Salle 204

M. LACOUR - violoncelle

Annexe 7

M. LAPLANCHE - cor

Salle 107

M. OURY - accordéon

Salle 104

M. PHILIPP - clarinette

Caveau

Mme TAMMIK - piano

Salle 202

Mme GARSAULT (piano), Mme GERTHOFFERT (orgue, clavecin), M. GRUNERT (guitare), M. HUMBERT (saxophone), Mme PENNERATH (flûte traversière), M. REHEISSER (guitare), M. SPANNAGEL (trombone), Mme STUDER (chant classique) et M. TOIRON (clarinette) **contacteront les élèves par courriel ou téléphone pour la mise en place des emplois du temps** (Mme GARSAULT sera également en salle 212 samedi 7 septembre à 14h).

## CRENEAUX DE PRESENCE DES PROFESSEURS

NOMS DES PROFESSEURS	INSTRUMENTS	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI	
		Matin	Après-m.	Matin	Après-m.	Matin	Après-m.	Matin	Après-m.	Matin	Après-m.	Matin	Après-m.
BASTIAN Anne-Marie	Flûte à bec		X			X	X		X		X		
BAYSANG Diane	GMAO, écriture, harm. clavier								X	X	X		
BOUVERET Jean-Luc	Violon				X	X	X		X		X		
CATTEZ Stéphane	Alto					X	X (sauf OSJ)		X		X	X	
CIOBANU Tatiana	Piano								X				
COMTET Isabelle	Piano				X	X	X		X		X		
DARDENNE Stéphane	Trombone												X
Mme DUGARDIN	Clarinette	X	X										
FRIES Pascale	Violoncelle		X		X		X		X				
FROEHLY Dominique	Violon		X				X						
GARSAULT Karine	Piano		X		X	X	X (avt 15h30)		X				X
GARY Aude	Harpe				X	X	X			X	X	X	
GERTHOFFERT Estelle	Orgue, clavecin		X			X			X		X	X	X
GRUNERT Pierre	Guitare, mus. actuelles		X		X	X	X		X				
HODAPP Marc	Trompette		X		X	X	X		X				
HUMBERT Dominique	Saxophone		X			X	X					X	X
JAMALI Sarah	Chant mus. actu								X				
M. LACOUR	Violoncelle					X	X	X	X	X	X		
LAPLANCHE Eric	Cor												X
M. LESAGE	Percussions					X	X						
LOING Hervé	Piano		X		X	X							
MARQUES Bastien	Basson						X					X	X
MENARD Xavier	Trompette		X		X						X		
MURSCHEL Julien	Tuba											X	
NICOLAS Elise	Hautbois		X			X	X						
OSSWALD Marie	Violon				X	X	X		X			X	X
M. OURY	Accordéon							X	X				
Mme PAOLACCI	Flûte traversière					X	X	X	X				
PENNERATH Florence	Flûte traversière		X		X	X	X		X				
PHILIPP Jean-François	Clarinette		X		X		X		X			X	
REHEISSER Thomas	Guitare		X		X								
RUBINO Giulio	Contrebasse		X			X	X		X (jazz)				
SPANNAGEL Philippe	Trombone	X	X				X					X	X
STUDER Chantal	Chant lyrique	X	X	X	X	X	X	X	X				
TAMMIK Isabella	Piano					X	X		X		X	X	X



## Informations pratiques

### Cursus :

Le cursus des études au conservatoire comprend des cours d'instrument, de formation musicale et de chorale obligatoires. Le règlement complet des études est consultable sur notre site : [conservatoire.colmar.fr](http://conservatoire.colmar.fr).

### Horaires d'ouverture :



**Nouveau** : le secrétariat est fermé au public les mardis et jeudis matins.

Il est ouvert au public les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h, du lundi au vendredi de 14h à 17h30, et le premier samedi de chaque mois de 8h30 à 12h (hors vacances scolaires). En cas de week-end prolongé, la permanence est reportée au samedi suivant. Le secrétariat fonctionne en équipe restreinte le mercredi.

Le conservatoire est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 20h30, le samedi de 8h à 18h15.

### Demandes d'attestations et de diplômes :

Pour toute demande d'attestation ou de diplôme, merci de compter 4 jours de délai, le temps de produire et de faire signer les documents.

### Carte d'élève :

La carte d'élève donne droit à des réductions dans de nombreux lieux de concerts de la région colmarienne. Les nouveaux élèves peuvent retirer leur carte en fournissant une photo d'identité, le 1<sup>er</sup> samedi matin de chaque mois (hors week-ends prolongés).

Les anciens élèves peuvent la faire tamponner au secrétariat pour l'année scolaire 2019-2020.

### Changement de coordonnées :

Afin d'assurer la qualité du suivi, tout changement de numéro de téléphone et d'adresse postale ou électronique doit être signalé au secrétariat.

### Responsabilité :

En dehors des heures de cours, les élèves restent sous l'entière responsabilité de leurs parents.

Dans l'intérêt de votre enfant et pour des questions de responsabilité, merci de signaler à l'équipe pédagogique et au secrétariat tout problème de santé ou difficulté d'apprentissage. **Dans le cas où un élève mineur trouverait porte close à l'heure habituelle de son cours, il doit impérativement passer au secrétariat pour le signaler. Le conservatoire joint alors la famille pour qu'elle autorise par mail l'élève à quitter le bâtiment. Sans autorisation, l'élève restera au secrétariat.**

### Accès des parents aux cours :

Les parents d'élèves peuvent exceptionnellement, et avec l'accord du professeur, assister aux cours de leur enfant, sauf pour les cours collectifs (formation musicale, orchestres...).

### Informations concernant les cours :

Pour vous permettre d'avoir accès en permanence aux informations envoyées par les professeurs (répétitions, stages de travail, dates des examens de FM, etc.), vous trouverez tous les courriers adressés aux parents sur le site Internet du conservatoire : [conservatoire.colmar.fr/informations-cours%2C-plannings-agenda](http://conservatoire.colmar.fr/informations-cours%2C-plannings-agenda).

### Absence des élèves :

Toute absence d'un élève, quelle que soit la discipline, doit être signalée au secrétariat par les parents, en précisant le nom de l'enfant, du professeur, le(s) cours concerné(s) ainsi que le motif de l'absence.

### Absence des professeurs :

L'absence des enseignants est indiquée au tableau blanc à l'entrée du bâtiment principal.

### Vacances scolaires :

Sauf remplacement de cours, répétition exceptionnelle ou stage d'orchestre, les cours n'ont pas lieu pendant les congés scolaires.